



## Dossier perdu apret opposition ordonnance pénal

-----  
Par capitaine23

Bonjour,

voila mon périple,

-26/02/2017 contrôle an volant positif au stup par prise de sang. décision de la préfecture sous 72 h, 6 mois de suspension + visite médical +test psychotechnique.

-14/04/2017 convocation gendarmerie pour m'expliquer des fait puis convenir d'une date pour ordonnance pénale délictuel

-16/05/2017 décision de l'ordonnance pénal : 12 mois de suspension du permis, amende 600 euro + droit fixe de procédure 241 euro + obligation accomplir un stage de sensibilisation dans les 6 mois

- je suis aller voir un avocat pour faire opposition puis convocation a la gendarmerie pour fixer la date de mon procé qui aura lieu le 24/08/2017.

C'est a partir d'ici que les chose deviennent étrange, il y a quelque jours je recoi une lettre m'informant la perte de 6 point sur mon permis puis en consultant mon relevé intégral a la préfecture je me rend compte que la sanction de l'ordonnance pénal a été appliqué puis je téléphone à mon avocat et celui ci me dit qu'il a téléphoné de partout et en vien mon dossier n'est pas trouvable au jour d'aujourd'hui.

Quesque je risque pour la suite?

Merci pour vos réponses

-----  
Par Tisuisse1

Vous n'avez conservé aucune trace de ce dossier ? aucun double de votre LR d'opposition à cette ordonnance pénale ?